

- Brindas
- Chaponost
- Charbonnières-les-Bains
- Craponne
- Dardilly
- Francheville
- Grézieu-la-Varenne
- La Tour de Salvagny
- Lentilly
- Marcy L'Étoile
- Montromant
- Oullins
- Pollionnay
- Saint-Genis-les-Ollières
- Sainte-Consoise
- Sainte-Foy-les-Lyon
- Tassin la Demi-Lune
- Vaugneray
- Yzeron



L'EAU :
une ressource
à partager

AU FIL DES SAISONS



QUAND L'YZERON INSPIRE

Associant lutte contre les inondations et protection des milieux aquatiques, le projet de l'Yzeron a été montré en exemple lors des journées techniques organisées à Lyon par l'association France Dignes et la DREAL les 15 et 16 novembre 2017.

Après la crue de novembre 2016, les cinq maires des communes aval ont réaffirmé leur engagement à tout mettre en œuvre pour garantir le planning des travaux d'aménagement des cours d'eau et assurer un premier niveau de protection sur l'ensemble des secteurs d'ici 2020.



AVANCEMENT DU PROJET DES BARRAGES

À la quasi-unanimité (90% de votes favorables), le conseil syndical du Sagryc a validé en février 2017 le bilan de la concertation sur les barrages et confirmé la poursuite de ces projets. L'enquête publique est prévue d'ici 2020, pour un lancement des travaux deux ans plus tard.



PERMIS DE CIRCULER

Un nouveau passage délicat pour la circulation piscicole a été réaménagé sous le pont de la Bressonnière, à Charbonnières-les-Bains, durant l'été 2017. Désormais, une rampe douce avec des zones d'eau plus profondes permet aux poissons de remonter les rivières pour se reproduire ou se rafraîchir pendant les périodes de chaleur estivale.



MOBILISATION UNANIME DES MAIRES



UN PLAN DE GESTION FÉDÉRATEUR

Toutes les associations environnementalistes de l'Yzeron ont participé aux échanges autour de la préparation du plan de gestion 2017-2021 qui liste les actions à mettre en œuvre pour maintenir ou restaurer un bon état des cours d'eau et de leurs rives.



IL EST PASSÉ PAR ICI

Repasera-t-il par là ? Des traces du passage d'un castor ont été identifiées au printemps 2017 à Sainte Foy-lès-Lyon. Il a ensuite très probablement déserté les lieux, en raison de la sécheresse intense de l'été et l'automne suivants.



Depuis ce début d'année, les compétences relatives à la protection contre les inondations et à la gestion des milieux aquatiques, initialement assurées par les communes, sont désormais gérées par les intercommunalités. C'est ainsi que la Métropole de Lyon, la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais et 3 autres communautés de communes situées en limite du bassin versant* sont entrées dans notre Syndicat.

Ce changement de gouvernance n'impacte en rien la stratégie que nous portons pour protéger les riverains de l'Yzeron des inondations et préserver la qualité de nos rivières et milieux aquatiques.

Les projets conduits dans ce double objectif avancent à bon rythme. À ce jour plus de 50% des travaux d'aménagement des cours d'eau réalisés pour écouler une crue comparable à celle de 2003 sont terminés. D'ici 2020, l'ensemble du linéaire prévu sera aménagé. Les bénéfices écologiques de ces aménagements sont déjà avérés ; la diversité végétale s'installe et les poissons recolonisent nos cours d'eau.

Aujourd'hui, nous portons nos efforts sur la ressource en eau. Les étiages de nos rivières, particulièrement forts lors de la sécheresse de l'été dernier, nécessitent une mobilisation de tous.

La première exigence est d'économiser cette ressource rare et précieuse et chacun à son niveau peut agir, en arrosant moins, en récupérant les eaux de pluies, en choisissant des essences moins consommatrices d'eau. Pour garantir aux rivières de garder, en toutes saisons, un débit suffisant afin que la vie aquatique ne soit pas affectée.

Vous découvrirez dans ce magazine toutes les démarches engagées dans ce sens et les actions menées pour que nous puissions durablement bien vivre avec nos rivières.

ALAIN BADOIL,
Président du Sagyrc

* Communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays de l'Arbesle et des Monts du Lyonnais

SOMMAIRE

Une nouvelle
étape franchie !

p. 4

Des milieux plus
favorables

p. 5

Beaunant, un tout
nouvel environnement

p. 6

Entreprises : prévenir
plutôt que guérir

p. 7

De nouvelles techniques
contre la renouée

p. 8

Un entretien
saison après saison

p. 9

Scénario catastrophe
pour le Razes

p. 9

DOSSIER

De l'eau pour nos rivières

p. 10

Récupérer et
économiser l'eau

p. 14

Comment l'Arbresle se
protège des inondations

p. 15

De vous à nous

p. 16



Une nouvelle étape franchie !

LES TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES VIENNENT D'ÊTRE ACHÉVÉS À OULLINS ET SUR UNE PARTIE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON. PLUS DE LA MOITIÉ DU PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'YZERON EST DÉSORMAIS RÉALISÉE.



REPÈRES

1 km
de cours d'eau
aménagement

20 arbres

400 arbustes

250 boutures
de saules
plantés

5 000 m²
de surfaces ensemencées

4

Une nouvelle phase du grand chantier de lutte contre les inondations et de restauration écologique a été achevée en janvier 2018 sur les secteurs du Merlo et du quartier des Platanes, à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon. Lancé au printemps 2016, dès la fin des premiers travaux en aval du Pont Blanc et aux Célestins, ce réaménagement de l'Yzeron a suivi les mêmes principes : élargissement autant que possible du lit de la rivière (doublement en moyenne) et création de digues de protection. Sur ces secteurs, deux techniques ont été choisies : l'édification de murs en béton et de remblais de terre végétalisée. Les travaux ont permis de remettre en état un tronçon d'une centaine de mètres érodé par la crue de novembre 2016 dans le quartier du Merlo. Le lit de la rivière a également été réaménagé afin de créer des milieux plus naturels, propices à la diversité de la faune aquatique.

« La sécheresse pendant le chantier a été un mal pour un bien : les travaux ont été facilités et se sont terminés en temps et en heure », remarque Cyril Laplace, technicien conducteur de travaux au Sagyrc.



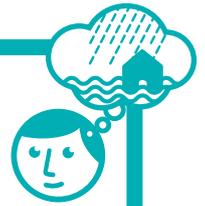
UN APPROVISIONNEMENT DE PROXIMITÉ

L'hiver a été mis à profit pour réaliser les plantations sur les rives avec des arbres qui apporteront rapidement de l'ombrage à la rivière : frêne, aulne, merisier, érable... Cette ripisylve a été complétée par des arbustes, dont des cornouillers, noisetiers, viornes, etc. Toutes ces essences sont locales et parfaitement adaptées au milieu naturel des berges. Pour conforter et renforcer les berges, les techniques de génie végétal ont eu

recours à des fascines et des boutures de saules vivants de différentes espèces (saule pourpre, drapé, cendré...), prélevées sur les bords du Rhône mais aussi récupérées des opérations d'entretien des premiers secteurs restaurés à Oullins. Difficile de faire des circuits plus courts ! Avec la livraison de cette tranche, les trois cinquièmes du projet d'élargissement et de renaturation du cours d'eau aval (communes d'Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune et Charbonnières-les-bains) sont désormais terminés.

LE
SAVEZ-
VOUS ?


LES TRAVAUX EN RIVIÈRE QUI PERTURBENT FORTEMENT LE MILIEU NATUREL, PAR EXEMPLE L'UTILISATION DE GROS ENGINS OU DES OPÉRATIONS DE TERRASSEMENT AU CONTACT DU LIT, SONT INTERDITS, SAUF DÉROGATION, ENTRE FIN SEPTEMBRE ET MI-AVRIL. CETTE PÉRIODE CORRESPOND À LA REPRODUCTION DES POISSONS.

 NE PAS OUBLIER
POUR MIEUX SE PROTÉGER


Afin de conserver vivante la culture du risque, chaque foyer riverain des secteurs réaménagés reçoit désormais un dossier individuel précisant les surfaces potentiellement submergées et les niveaux d'eau en cas de crue exceptionnelle et supérieure aux capacités de protection. Par ailleurs, une vingtaine de repères de crues a été installée le long de l'Yzeron et de ses affluents.

Des milieux plus favorables

L'ÉTAT DES RIVIÈRES S'AMÉLIORE GLOBALEMENT SUR LE BASSIN DE L'YZERON, CE QUI DEVRAIT PERMETTRE AUX POISSONS DE RECOLONISER PLUS RAPIDEMENT LES COURS D'EAU APRÈS LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ DERNIER. BILAN AVEC LES PROCHAINS RELEVÉS, EN JUIN.



Vu l'absence d'eau dans l'Yzeron aval l'an dernier, impossible évidemment de pouvoir effectuer le suivi des populations de poissons sur ces secteurs. Plusieurs signes positifs ont cependant été observés sur l'ensemble du bassin versant, indiquant que les cours d'eau sont désormais plus propices à la reconquête de la nature. Par exemple le blageon, une espèce de petit poisson, étend son aire en remontant les rivières. Il a été observé cet été 2017 sous le pont de Chatanay, à Vaugneray, alors qu'il ne dépassait pas Craponne auparavant. Plusieurs

facteurs concourent à une amélioration globale : l'ombrage apporté par la végétalisation des berges, des profils de lits plus naturels et plus diversifiés et, surtout, l'effacement progressif des seuils. Plus de 20 obstacles à la circulation des poissons ont été supprimés ces dix dernières années, rouvrant les continuités écologiques. « Les cours d'eau sont plus vifs et plus frais », résume Jean-Pierre Faure, directeur technique de la fédération de pêche du Rhône.

La quantité de truites a ainsi fortement augmenté après la destruction d'un seuil

sur le Ratier malgré la canicule.

« Sur l'aval, les travaux ont redonné vie à l'Yzeron. Ils ont déjà prouvé leur efficacité à l'occasion de la précédente période de sécheresse, en 2015, que les poissons ont beaucoup mieux supportée », ajoute-t-il.

Le suivi piscicole reprendra en juin prochain, avec en particulier une étude de la diversité génétique des truites sur une vingtaine de sites. L'objectif : vérifier les effets du décloisonnement des cours d'eau sur le brassage des populations.



Beunant, un tout nouvel environnement

TROIS CHANTIERS VONT S'ENCHAÎNER À SAINTE FOY-LÈS-LYON : LES TRAVAUX SUR LE COLLECTEUR D'EAUX USÉES CÉDERONT LA PLACE À CEUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES DE L'YZERON PUIS À LA TRANSFORMATION DE LA RD342. LA COORDINATION EST ESSENTIELLE !



6

Les travaux de lutte contre les inondations se poursuivront cet été à Sainte Foy-lès-Lyon, au niveau des aqueducs de Beunant, le long de la RD 342. Ils vont s'insérer entre deux chantiers du Grand Lyon : la modernisation du réseau d'assainissement actuellement en cours, et plus tard, à partir de début 2020, la requalification de la voie rapide en boulevard urbain.

« C'est un projet ambitieux, avec des enjeux techniques importants en termes de coordination, de répartition des tâches et de phasage du chantier », observe Stéphane Guérin, directeur du Sagyrc. Cet été, avant les premiers coups de pelleuse dans l'Yzeron, des fouilles

archéologiques auront lieu sur les fondations de l'aqueduc romain, sur 400 m² et cinq à six mètres de profondeur. Les travaux menés par le Sagyrc vont conduire à agrandir le lit de la rivière pour faciliter le passage des crues, avec un confortement des rives par des gabions et une technique nouvelle sur le bassin : la paroi clouée (une projection de béton sur un treillage métallique) qui sera ensuite habillée. Le petit pont piéton sera déposé pour être remplacé par une large passerelle associant bois et métal qui permettra de profiter de la vue sur les vestiges de l'aqueduc et la rivière restaurée.

TRAME VERTE ET MODES DOUX

Le chantier suivant verra la requalification de la RD342, mise en service en 1978 à l'époque du tout-voiture et du culte de la vitesse, où circulent aujourd'hui 20 000 véhicules/jour. Cet axe passera à 2X1 voie, avec remise à niveau du carrefour entre la RD342 et la RD50 (suppression de la trémie existante), qui sera géré par feux tricolores.

La future RD342 sera équipée de pistes cyclables et d'un large trottoir, séparé de la chaussée par une bande plantée d'arbres et d'arbustes.

« L'objectif est de recomposer une trame verte dans le vallon et d'intégrer cet axe dans le réseau structurant des modes doux entre Francheville et Oullins » précise Stéphane Perrin, responsable de projet à la Métropole de Lyon.

VÉRONIQUE SARSELLI,
MAIRE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

Un cadre de vie embelli

« Ces travaux vont donner un nouveau visage au quartier de Beunant. L'embellissement du cadre de vie, la mise en valeur du patrimoine et la requalification de la voirie permettront d'offrir aux fidésiens un nouvel espace naturel propice à une meilleure qualité de vie. De plus les aménagements des berges de l'Yzeron vont nous protéger contre une partie des crues, comme celle que nous avons vécue en novembre 2016, qui avait à nouveau coupé la circulation sur la RD342 et inondé plusieurs habitations. »

Entreprises : prévenir plutôt que guérir



UN DIAGNOSTIC GRATUIT ET PERSONNALISÉ EST PROPOSÉ AUX ENTREPRISES DU BASSIN DE L'YZERON EXPOSÉES AUX RISQUES D'UNE CRUE MAJEURE. UNE DÉMARCHE SIMPLE QUI PERMET DE SE POSER LES BONNES QUESTIONS ET DE SE PRÉMUNIR CONTRE DES DÉGÂTS TRÈS IMPORTANTS.



Simulation des niveaux de submersion en cas de crue centennale.

Accès impraticables, stocks noyés, machines à mettre au rebut, comptabilité détruite, production à l'arrêt pendant plusieurs semaines, sans même parler des dangers pour les personnes... Les conséquences d'une inondation peuvent être catastrophiques pour une activité économique.

« À l'inverse, anticiper le risque par des mesures souvent faciles à mettre en place et peu onéreuses permet de réduire le coût des dommages. Une entreprise peut économiser beaucoup d'argent en se préparant à l'éventualité d'une inondation », explique Thibault Hours, chargé de mission sur la prévention des inondations au SagyrC.

Prévu dans le cadre du programme d'action de prévention des inondations (PAPI), un diagnostic de vulnérabilité est proposé aux entreprises à partir de mars 2018 par le SagyrC. Une quarantaine de sociétés, ateliers, commerces ou PME, ont été identifiées dans les secteurs les plus vulnérables, essentiellement à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon. Ces sites correspondent aux zones rouges (inconstructibles) et bleues (extensions soumises à autorisation) du plan de prévention des risques naturels d'inondation.

DES CARTES DE VULNÉRABILITÉ PRÉCISES

Des cartes claires et précises ont été élaborées, indiquant, pour chacune de ces entreprises, le niveau d'eau pouvant être atteint et la vitesse du courant.

« Les responsables de ces entreprises n'ont pas forcément conscience d'être situés en zone inondable », observe Thibault Hours. Ce diagnostic est gratuit, personnalisé et sans engagement. La démarche est simple : après un premier échange permettant de mieux connaître l'activité de la société, une visite a lieu sur place permettant de repérer les points sensibles. Puis un rapport technique est remis, détaillant des solutions chiffrées permettant de réduire la vulnérabilité de l'entreprise. Au-delà d'une sensibilisation de l'entreprise, il s'agit souvent de conseils de bon sens : par exemple, mettre en hauteur les documents sensibles, protéger les données informatiques, s'inscrire au système d'alerte crues... Ce diagnostic, légalement obligatoire, peut permettre en outre de faciliter l'indemnisation des dommages et les assurances sont susceptibles d'exiger un tel document à l'avenir.

1000
emplois exposés
au risque de crue
centennale sur le bassin
de l'Yzeron

8,5M€
l'estimation
des dommages sur
les activités économiques
en cas de crue centennale

CHIFFRES CLÉS

7

SENTINELLES EN ALERTE

Avec l'appui du SagyrC et des communes, un réseau de volontaires (riverains, agents, élus...) va s'organiser cette année pour assurer une surveillance fine de l'Yzeron lors des crues. Ces sentinelles seront formées et équipées pour faire remonter du terrain toute information utile à une meilleure compréhension et gestion de la crise.



De nouvelles techniques contre la renouée



LA RENOUÉE DU JAPON EST LA PLANTE INVASIVE LA PLUS DIFFICILE À GÉRER SUR LES BORDS DE COURS D'EAU : ELLE ÉLIMINE TOUTES LES AUTRES ESPÈCES ET DÉSTABILISE LES BERGES. POUR CONTENIR SON EMPRISE, PLUSIEURS MÉTHODES SONT EXPÉRIMENTÉES LE LONG DE L'YZERON ET DE SES AFFLUENTS.

La propagation de la renouée est un casse-tête, en particulier dans les secteurs restaurés : cette plante pionnière affectionne les terres bouleversées par les chantiers et laissées temporairement à nu. L'arrachage des rhizomes, profonds et cassants, n'est pas toujours possible et l'opération est longue, laborieuse et épuisante. Différents essais de techniques complémentaires sont en cours.

En 2016, une bâche en jute de sisal (« coco ») naturel, très dense, a été posée sur la rive gauche de l'Yzeron, en aval du Pont Rouge, dans le secteur du Merlo. Étouffées sous cette couverture opaque, les racines vont s'épuiser et mourir. Puis la jute de sisal va se composte lentement et disparaître à l'horizon de trois à cinq ans.

BRÛLAGE, FAUCHE ET MISE EN CONCURRENCE

Une autre méthode a été testée sur une berge enrochée et accidentée du même secteur où l'arrachage ou la pose d'une bâche était impossible : le brûlage des pousses à l'aide d'une sorte de gros chalumeau à gaz. Un passage toutes les deux semaines pendant l'été 2016 a permis d'éliminer la quasi-totalité des plants de renouée.

« Au printemps 2017, quasiment aucun n'est reparti », se félicite Luc-Edern Lecoer, technicien de rivière au Sagryc. À Francheville, le long du Charbonnières, une expérimentation encore différente est menée : sur des parcelles-test, la renouée est soumise à la forte concurrence d'autres plantes comme les

ronces, la clématite et le sureau yèble. Les racines de cette dernière espèce ont démontré en laboratoire qu'elles étaient toxiques pour celles de la renouée. Les premiers résultats sur le terrain sont attendus cette année. Par ailleurs, un essai de fauche répétitive et sélective est poursuivi à Sainte Foy-lès-Lyon, près des aqueducs de Beaunant, avec un passage toutes les deux semaines. Seule la renouée est coupée afin de favoriser les autres végétaux (orties, ronces) ainsi que les jeunes arbres (frênes, érables) qui devraient limiter la colonisation de l'espèce invasive. Un motif de satisfaction enfin : la renouée repousse de moins en moins dans les tronçons déjà réaménagés d'Oullins et de Charbonnières-les-bains. Elle ne supporte pas l'ombre : le couvert des saules et des arbustes la limite.

8



750 m²
de bâche anti-renouée
biodégradable posée



10
campagnes de brûlage
réalisées



I RECYCLAGE

Sur les communes de Sainte Foy-lès-Lyon, Oullins et Tassin-la-Demi-Lune, les arbres qui ont dû être enlevés pour préparer les travaux de lutte contre les inondations ont été valorisés en

plaquettes (bois énergie), récupérés par les riverains, ou utilisés en mulch (paillage des plantations avec des branches broyées). Certaines souches sont également conservées pour les aménagements de diversification du lit.



Un entretien saison après saison

DES OPÉRATIONS DE GESTION ET DE NETTOYAGE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'YZERON ONT EU LIEU TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AVEC L'APPUI DE LA BRIGADE DE RIVIÈRE ET L'UTILISATION DE CHEVAUX DE TRAIT. QUATRE EXEMPLES DE CHANTIERS À VENIR.



12 km
de linéaire
entretenus en 2017

10 m³
de déchets évacués
après les crues

140
jours d'intervention
de la brigade de rivière

BILAN 2017

SAINT-GENIS-LES-OLLIERES

Aménagement de deux seuils d'un mètre de hauteur chacun sur le ruisseau du Ribes, au cours de l'été 2018.

GRÉZIEU-LA-VARENNE / POLLIONAY

Suppression d'un seuil d'un mètre de hauteur sur le Ratier, au cours de l'été 2018.

DARDILLY / LA TOUR DE SALVAGNY

Gestion des incisions sur le ruisseau de la Beffe sur un tronçon de 500m, création d'ouvrages de calage en bois, en septembre/octobre 2018.

FRANCHEVILLE

Entretien de la ripisylve du Mardaret sur 1,5 km, cours d'eau nouvellement inscrit dans le plan de gestion, en fin d'année.

9

Scénario catastrophe pour le Razes

UNE POLLUTION EN TROIS TEMPS A AFFECTÉ GRAVEMENT LE RUISSEAU DU RAZES, AU NIVEAU DE SA CONFLUENCE AVEC L'YZERON, ENTRE SAINTE FOY-LÈS-LYON ET FRANCHEVILLE, EN AOÛT 2017.

Les 14, 18 et 31 août 2017, alors que le bassin versant subissait une sécheresse intense, les égouts se sont déversés dans le Razes puis dans l'Yzeron. Résultats : des odeurs nauséabondes, une dizaine d'habitations inondées lors du deuxième épisode et un impact dramatique pour le milieu naturel. Cette série noire est liée à des travaux effectués

en amont sur le réseau d'eaux usées qui ont nécessité un détournement temporaire de la canalisation et du ruisseau. Malheureusement, suite à de violents orages, le dispositif provisoire s'est retrouvé bouché par de la terre, des rochers et graviers, conduisant à ces débordements aux lourdes conséquences. Les travaux en berge du Razes, ache-

vés début octobre 2017, s'inscrivent dans un programme de rénovation du réseau d'assainissement qui évitera justement à l'avenir que des eaux d'égout s'échappent dans l'environnement par des collecteurs vétustes et sous-dimensionnés. Le ruisseau des Razes a depuis été reconnecté à son lit naturel et coule à nouveau dans l'Yzeron.

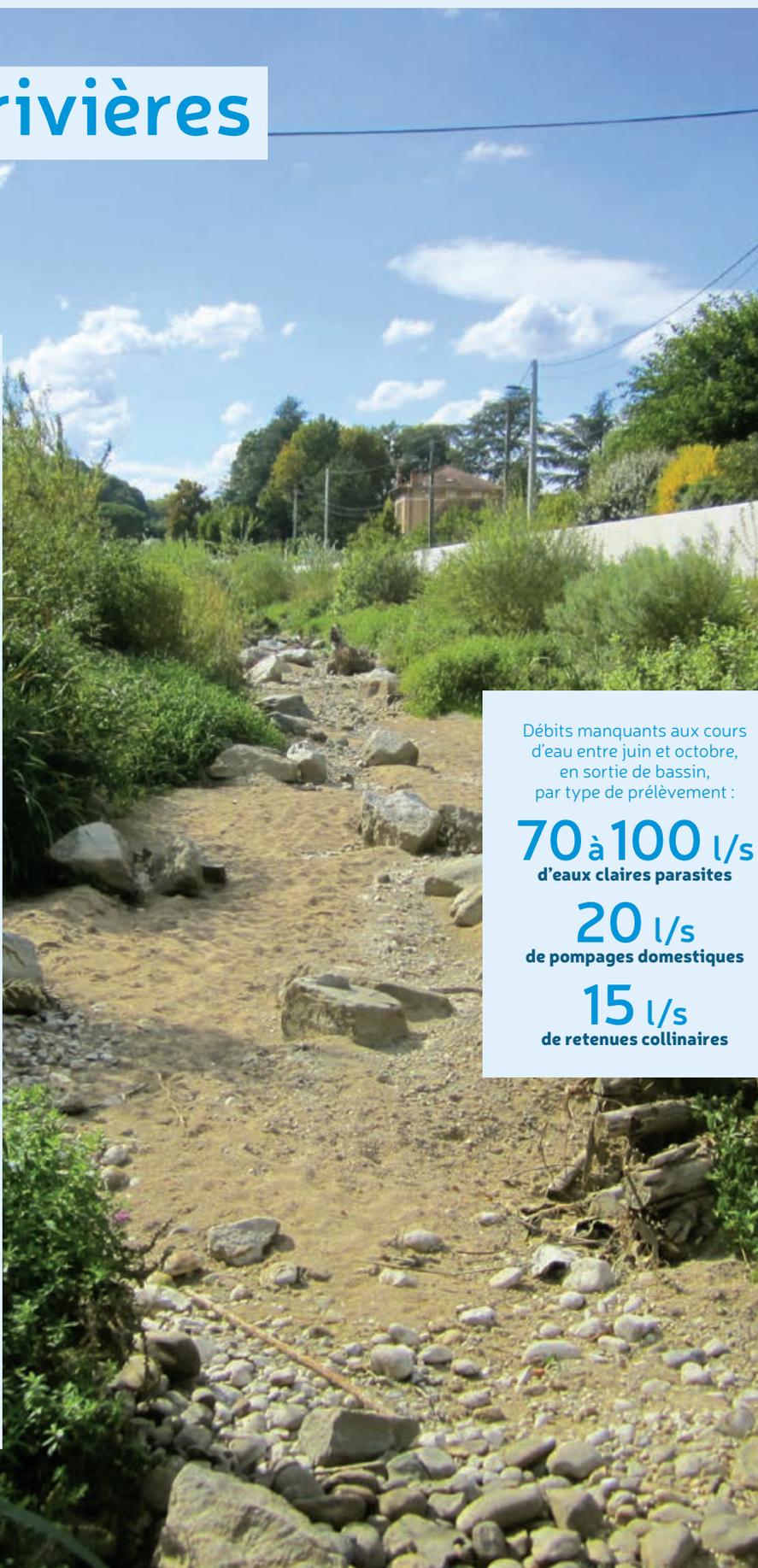


De l'eau pour nos rivières

Après plusieurs années d'études et de réflexion, le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) a été adopté fin 2017 pour cinq ans. L'ambition : mobiliser l'ensemble des acteurs du bassin versant de l'Yzeron afin de réduire les prélèvements dans les rivières et les nappes. Ces captations sont particulièrement préjudiciables pendant les périodes de sécheresse comme celle que nous avons connue l'été dernier.

Pour permettre aux cours d'eau de conserver assez de débit pour le maintien de la vie aquatique, il sera nécessaire de diminuer globalement près de moitié les volumes d'eau prélevés. Cette ambition passe par l'engagement de tous : agriculteurs, communes, riverains, jardiniers, gestionnaires des réseaux d'assainissement, etc.

Ce plan de gestion quinquennal a été ainsi élaboré à la suite de nombreux échanges avec ces partenaires et en concertation avec eux. Il se concrétisera par une grande diversité d'initiatives, par exemple : la sensibilisation aux économies d'arrosage, la rénovation en cours des collecteurs d'eaux usées, l'installation de dérivations sur les retenues collinaires ou l'effacement de certaines d'entre elles, la création d'aménagements assurant l'infiltration naturelle des eaux de pluies...



Débats manquants aux cours d'eau entre juin et octobre, en sortie de bassin, par type de prélèvement :

70 à 100 l/s
d'eaux claires parasites

20 l/s
de pompages domestiques

15 l/s
de retenues collinaires



Agir sur plusieurs fronts

LES DIFFÉRENTS PRÉLÈVEMENTS D'EAU DU MILIEU NATUREL ONT ÉTÉ ANALYSÉS POUR BÂTIR UN PROGRAMME D'ACTION PARTAGÉ. UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU PROFIT DE LA BONNE SANTÉ DES RIVIÈRES !



UNE SÉCHERESSE EXCEPTIONNELLE

2017 restera dans l'histoire comme une année particulièrement rude pour l'Yzeron. S'il a manqué globalement un tiers des précipitations habituelles sur la région lyonnaise, notre bassin a été marqué par un « assec », c'est-à-dire des cours d'eau qui ne coulent plus, exceptionnellement long. Ce phénomène s'est étalé de début juillet à mi-décembre, depuis la confluence avec le Charbonnières jusqu'à celle avec le Rhône, et même sur plusieurs affluents en amont du bassin versant. Même le début du mois de janvier 2018 a connu des débits particulièrement faibles. Heureusement, les pluies et chutes de neige récentes ont remonté les niveaux d'eau et les nappes, ouvrant la voie à la recolonisation des milieux par la faune aquatique.

Les études menées les années précédentes ont conclu qu'il était nécessaire de réduire de 44 % ces prélèvements à l'échelle du bassin versant afin de laisser aux cours d'eau leur débit minimum biologique, soit la quantité nécessaire pour assurer le maintien de la vie aquatique. Comment ? C'est tout l'enjeu du plan de gestion de la ressource en eau lancé en décembre dernier qui détaille une série de mesures à mettre en œuvre sur la période 2018-2022.

« Il existe de très nombreux prélèvements directs et induits qui se traduisent par une perte d'eau pour le bassin versant. D'où la difficulté d'intervenir, en particulier en période de crise », explique Claire Marcel, chargée de mission au Sagyr.

TROIS « SOURCES » DE PRÉLÈVEMENTS

Ce programme d'actions se développe autour de trois types de captations de la ressource identifiées sur l'Yzeron et ses affluents. La plus importante vient des eaux claires parasites : des eaux « propres » qui se retrouvent dans les égouts au lieu d'alimenter le milieu naturel. Il s'agit d'une partie du débit des rivières drainée par des canalisations vétustes posées à proximité immédiate de leur lit, mais aussi d'eaux de pluie ou de sources évacuées par erreur ou facilité dans le système d'assainissement. La deuxième est issue de la multitude de forages, de puits ou de pompes utilisés pour arroser les jardins et remplir les piscines. Enfin, la troisième provient des étangs artificiels, appelés aussi « retenues collinaires », créés notamment pour l'irrigation des parcelles agricoles. Claire Marcel explique : « nous avons analysé un à un les différents types de prélèvement pour trouver les solutions permettant de les réduire ».

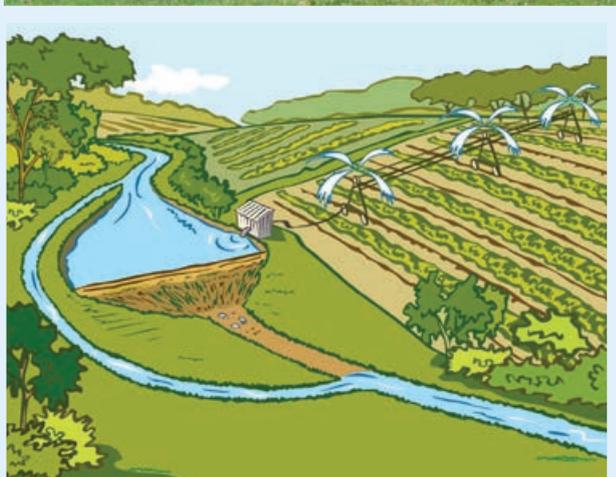
OBJECTIF

↘ **44 %**
de réduction
des prélèvements
à l'échelle du bassin



Limiter l'impact des retenues collinaires

UNE VINGTAINE DE RETENUES COLLINAIRES ONT ÉTÉ CIBLÉES DANS LE PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU. LE BUT EST DE LES AMÉNAGER POUR ÉVITER QU'ELLES ASSÈCHENT LES RIVIÈRES EN AVAL.



Équiper une retenue d'un débit réservé, c'est concilier les besoins en eau des activités agricoles et ceux des milieux aquatiques.

12

Le territoire de l'Yzeron compte 132 retenues collinaires, qui drainent environ 20% de la surface totale du bassin versant. La moitié seulement sert aux agriculteurs pour irriguer leurs terres en été. Les autres sont utilisées pour la pêche ou n'ont plus qu'un intérêt « paysager ». Très peu de ces retenues sont équipées d'un système réglementaire de débit réservé assurant en toutes saisons l'alimentation du cours d'eau en aval. Dans le cadre du plan de ges-

tion de la ressource en eau, 21 retenues collinaires ont été identifiées comme prioritaires en raison de leur impact. Il s'agit d'ouvrages construits directement en travers des rivières, qui captent la totalité des apports d'eau sur une vaste surface, supprimant tout débit vers l'aval tant qu'ils ne sont pas pleins et ne surversent pas. Au débouché de ces retenues, les cours d'eau se retrouvent alors à sec pendant une période plus ou moins longue.

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Selon les cas et leurs usages, certaines retenues pourront être équipées d'une dérivation permettant de restituer aux milieux naturels les volumes dont ils ont besoin en été, d'autres, désormais inutilisées, pourraient être supprimées. Ces opérations s'inscrivent dans un contexte favorable : l'agrandissement du réseau du Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR), dont les canalisations, alimentées par l'eau du fleuve Rhône, doivent être étendues sur les communes de Brindas et de Vaugneray. Cette extension rendra moins indispensable le recours aux réserves estivales de six retenues collinaires sur ces territoires, dont quatre « prioritaires ».

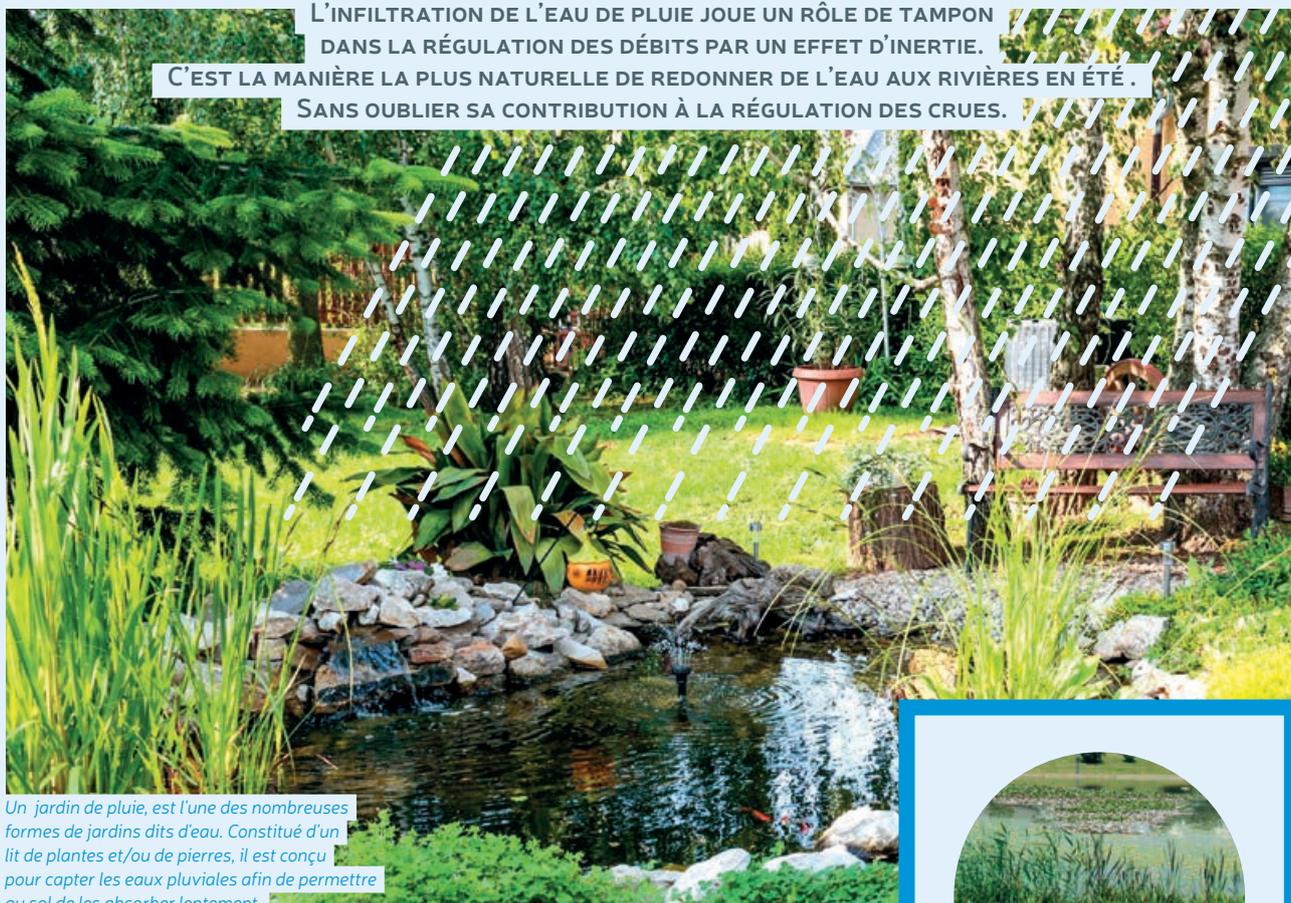


L'infiltration : elle a tout bon !

L'INFILTRATION DE L'EAU DE PLUIE JOUE UN RÔLE DE TAMPON
DANS LA RÉGULATION DES DÉBITS PAR UN EFFET D'INERTIE.

C'EST LA MANIÈRE LA PLUS NATURELLE DE REDONNER DE L'EAU AUX RIVIÈRES EN ÉTÉ.

SANS OUBLIER SA CONTRIBUTION À LA RÉGULATION DES CRUES.



Un jardin de pluie, est l'une des nombreuses formes de jardins dits d'eau. Constitué d'un lit de plantes et/ou de pierres, il est conçu pour capter les eaux pluviales afin de permettre au sol de les absorber lentement.

Une partie de la pluie qui s'infiltré dans les nappes souterraines en hiver a un rôle essentiel dans l'alimentation des rivières pendant les périodes sèches de l'été. Sur l'Yzeron, leur contribution au soutien des débits d'étiage des cours d'eau est estimée à 75 l/s ! La prise en compte de ces enjeux, relativement nouvelle, se traduit d'ores et déjà par un renforcement des réglementations. Les prescriptions d'urbanisme du nouveau PLU-H du Grand Lyon vont rendre obligatoire l'infiltration d'une partie de la pluie à l'échelle de chaque parcelle. Les gestionnaires de l'assainissement interdisent désormais l'évacuation de ces eaux claires dans les réseaux d'eaux usées au détriment des milieux naturels et mènent des contrôles pour vérifier les raccordements.

MESURES INCITATIVES

Au delà des contraintes réglementaires, les partenaires du plan de gestion de la ressource en eau entendent également inciter les communes et habitants à adopter des solutions vertueuses. Faciliter l'infiltration de l'eau dans les sols passe par l'aménagement de tranchées drainantes, de toits végétalisés, la désimperméabilisation de certaines surfaces ou encore la création de jardins de pluie. Il est prévu de lancer un appel à projet afin de soutenir financièrement et de mettre en avant des initiatives inspirantes conduites par des municipalités ou des jardins collectifs.



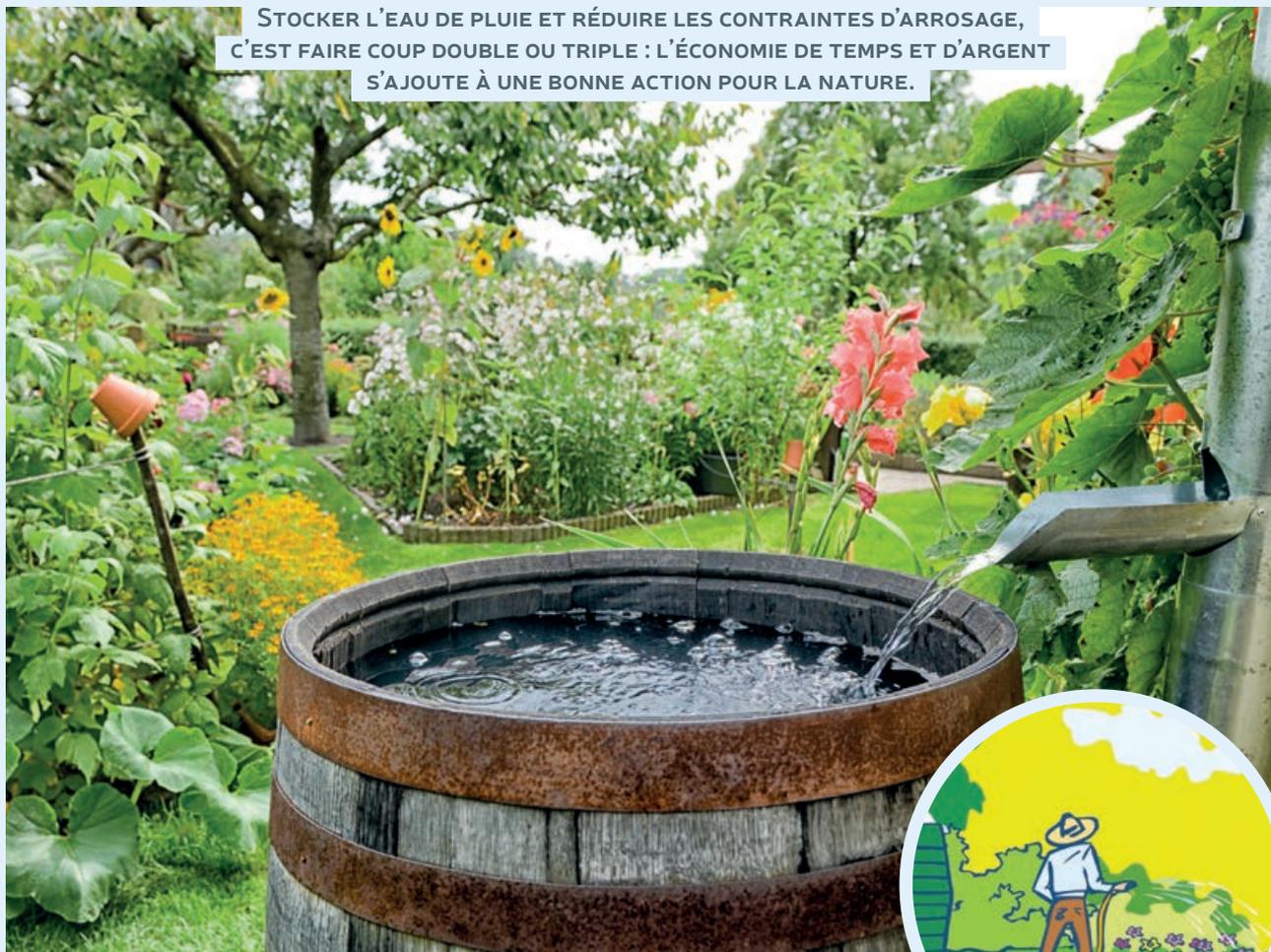
UNE GESTION EXEMPLAIRE DES EAUX PLUVIALES

L'extension sur 9 hectares du parc d'activité de Clape-Loup par la communauté de communes des vallons du lyonnais (CCVL), sur la commune de Sainte-Consoce, s'est accompagnée de la création de deux bassins de rétention qui concourent à réguler les crues et la réalisation de noues (fossés) destinés à favoriser l'infiltration des eaux pluviales.



Récupérer et économiser l'eau

STOCKER L'EAU DE PLUIE ET RÉDUIRE LES CONTRAINTES D'ARROSAGE, C'EST FAIRE COUP DOUBLE OU TRIPLE : L'ÉCONOMIE DE TEMPS ET D'ARGENT S'AJOUTE À UNE BONNE ACTION POUR LA NATURE.



VERS UNE CHARTE DE L'ARROSAGE

Des centaines de puits et de systèmes de pompage ponctionnent directement l'eau des nappes et des rivières du bassin versant de l'Yzeron. Au cours de la sécheresse de l'été dernier, les techniciens du Sagyc ont découvert cinq tuyaux de pompage installés dans un seul trou d'eau ! Il existerait entre 1300 et plus de 2000 forages, majoritairement utilisés par les particuliers mais aussi par quelques communes. Soit autant de ressource détournée des rivières. Des échanges avec les jardiniers et les services municipaux ont permis d'identifier plusieurs méthodes pouvant servir d'exemple pour éviter de capter ainsi l'eau du milieu naturel et limiter les besoins d'arrosage.

Plusieurs communes et jardins partagés ont déjà mis en place des systèmes de récupération de la pluie en descente de toitures et son stockage dans des cuves. Huit municipalités se sont ainsi déjà équipées de grandes réserves d'eaux pluviales pour l'entretien de leurs espaces verts et plusieurs autres envisagent de s'en doter. Cet approvisionnement alternatif va de pair avec des initiatives permettant de réduire l'arrosage. Elles passent par le choix de végétaux résistants à la sécheresse,

le paillage des sols ou l'arrosage nocturne pour limiter l'évaporation, l'installation de systèmes automatiques dotés de sondes... Les jardiniers ont observé par exemple que leur consommation d'eau est deux fois moindre lorsqu'ils utilisent un arrosoir plutôt qu'un tuyau... « L'idée est de travailler sur une charte de l'arrosage avec les communes et les jardins collectifs qui pourra servir ensuite à sensibiliser les particuliers, sur le même principe que le plan zéro phyto concernant les pesticides », explique Claire Marcel, chargée de mission pour le plan de gestion de la ressource en eau au Sagyc.



Comment l'Arbresle se protège des inondations

COMME CELUI DE L'YZERON, LE BASSIN VERSANT DE LA BREVENNE-TURDINE, AU NORD-OUEST DE LYON, EST SUJET À DES INONDATIONS VIOLENTES ET RAPIDES. UN BARRAGE ÉCRÊTEUR DE CRUES VIENT D'ÊTRE LIVRÉ, UN DEUXIÈME EST EN PROJET.



REPÈRES

200 mètres
de large

8 mètres
de haut

900 000 m³
d'eau de capacité de stockage

16 hectares
de zone « surinondée »
en amont de l'ouvrage

Visite de chantier par les équipes du Sagyrc

Une première retenue sèche a été mise en service en octobre dernier sur la Turdine, un des deux cours d'eau, avec la Brévenne, qui irrigue et régulièrement inonde la ville de l'Arbresle. Ce barrage écrêteur de crues, d'un dimensionnement comparable à celui que le Sagyrc envisage de réaliser sur le ruisseau du Charbonnières à Tassin la Demi-Lune, a un fonctionnement identique. En période normale, il est vide et la rivière coule naturellement au travers d'une ouverture, le pertuis. Si les débits augmentent, le pertuis laisse passer un volume maximum qui ne génère pas d'inondations à l'aval, et la retenue stocke le surplus. En cas de crue majeure, le barrage déborde par une surverse, mais les habitants ont entre cinq et sept heures pour se mettre à l'abri. De fortes pluies, début janvier, ont conduit à une première mise en charge de l'ouvrage, épargnant aux riverains le risque de se retrouver à nouveau les pieds dans l'eau.



UN DISPOSITIF D'ALERTE RENFORCÉ

La ville de l'Arbresle a été marquée par des inondations, en 2003 et 2008, qui ont été aussi brutales et rapides que dévastatrices.

« À 11 h du soir, une voisine m'a avertie, à 11 h 20, l'eau était là. Nous n'étions pas prêts. C'était extrêmement violent », se souvient Nathalie Serre, présidente de l'association d'habitants *Tous unis contre les inondations*.

Elle se dit désormais plus rassurée, en particulier de pouvoir bénéficier d'un délai pour s'organiser. Le dispositif d'alerte a été également renforcé, avec notamment la création d'un réseau de

riverains et élus « sentinelles » mobilisés en cas de crue, dont s'est inspiré le SAGYRC (cf. encart page 7). Le barrage écrêteur a été conçu pour protéger la ville d'une crue trentennale de la Turdine. Dans le même temps, le seuil d'un ancien moulin, près de la place principale de l'Arbresle, a été supprimé. Ces travaux ont permis d'abaisser le niveau de l'eau de ce tronçon et ainsi d'offrir une protection supplémentaire contre les inondations : des commerces de la place avaient fini par désertier les lieux, las de se retrouver trop souvent à écopper. Un second barrage écrêteur de crue est prévu, toujours sur la Turdine, juste en amont de l'Arbresle. Les travaux sont envisagés à l'horizon 2020.



VOUS NOUS SOLLICITEZ PAR COURRIER, MAIL OU LORS DE NOS VISITES ET INTERVENTIONS DE TERRAIN. VOS QUESTIONS CONCERNENT LES TRAVAUX, L'ENTRETIEN OU ENCORE LE FONCTIONNEMENT DU BASSIN VERSANT. L'ÉQUIPE DU SAGYRC VOUS RÉPOND.

UN CHEMINEMENT SERA-T-IL AMÉNAGÉ EN RIVE DROITE DE L'YZERON, EN AMONT DU PONT DE LIMBURG ?

L'élargissement du lit de l'Yzeron dans le cadre des travaux de lutte contre les inondations donne parfois l'opportunité de créer des chemins en berge, mais ce n'est pas possible partout : il faut notamment disposer d'assez d'espace et s'assurer que les accès ne débouchent pas dans des propriétés privées. Sur ce secteur très contraint en amont du pont de Limburg, l'ouverture d'un passage piéton ne sera envisageable qu'une fois réglée la question du cheminement éventuel le long des résidences Beau-nant. Il pourrait ainsi s'inscrire dans le cadre plus large du projet nature de l'Yzeron aval, qui dépasse cependant le périmètre d'intervention du Sagyrc.

JE SUIS RIVERAIN DE L'YZERON À OULLINS ET JE CONSTATE QUE LES CLAPETS ANTI-RETOUR SONT BLOQUÉS EN POSITION OUVERTE PAR DIVERS MATÉRIAUX, CE QUI PERMETTRAIT À UNE CRUE D'INONDER À NOUVEAU LES VOIRIES.

Tout d'abord merci pour votre vigilance. Certains de ces équipements se sont effectivement révélés, à l'usage, trop fragiles. Une vingtaine de clapets anti-retour apparents ont été remplacés par

des dispositifs placés à l'intérieur des canalisations où ils sont protégés des embâcles et déchets divers pouvant être apportés par la rivière. Leur principe reste le même : évacuer les eaux de pluie depuis les terrains vers l'Yzeron et empêcher le mouvement inverse. Un budget de 25000 euros a été consacré à ces travaux complémentaires. En outre, le Sagyrc a procédé à un curage des clapets avant la saison des pluies.

HABITANTE DE SAINT-GENIS LES-OLLIERES, J'APPRÉCIE DE ME PROMENER LE LONG DU RATIER. DOMMAGE QU'IL Y AIT SOUVENT DES ORDURES... POURQUOI N'INSTALLEZ-VOUS PAS DE POUBELLES ?

La pose de poubelles et leur vidage, qui relèvent de la compétence des communes, n'est pas toujours simple dans les milieux naturels : il faut, par exemple, pouvoir y accéder facilement pour évacuer les déchets. La présence de ces corbeilles peut également gêner le passage des crues : elles créent des obstacles et sont susceptibles de retenir les embâcles charriés par la rivière (branches, matériaux divers). Enfin, elles peuvent être arrachées par un fort débit. L'implantation de poubelles se décide ainsi au cas par cas, selon l'accessibilité du site, sa fréquentation, etc. Equiper tous les tronçons naturels

de mobilier urbain ne peut pas être une solution, on doit s'en remettre au civisme des usagers.

LES ENFANTS S'AMUSENT PARFOIS À FABRIQUER DE PETITS BARRAGES DE PIERRES ET DE BOIS EN TRAVERS DES COURS D'EAU. N'EST-CE PAS GÊNANT POUR LA VIE DES RIVIÈRES ? NE FAUDRAIT-IL PAS METTRE DES PANNEAUX EXPLICATIFS POUR ÉVITER CE TYPE D'INITIATIVES ?

Rassurez-vous : les conséquences de ces « ouvrages d'art » sont minimes pour les cours d'eau, que se soit en période de sécheresse ou de crue. Le premier orage se chargera d'évacuer ces œuvres enfantines en remodelant le lit des rivières : ces espaces sont vivants, dynamiques et en perpétuelle recomposition. La pose de panneaux scellés dans le béton sur les berges aurait davantage d'impact sur les milieux naturels et les paysages, outre le fait qu'ils sont coûteux, souvent inutiles et régulièrement dégradés.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Posez les-nous sur le site du Sagyrc, via le menu « de vous à nous »

www.riviere-yzeron.fr

Gardons le lien !

Un site internet

Vous y trouverez des conseils pour agir au quotidien pour la protection de nos rivières, l'évolution des débits de l'Yzeron, l'actualité des travaux, des vidéos.

Une newsletter

Pour vous tenir informés, abonnez-vous à la newsletter du Sagyrc ! Il suffit de s'inscrire sur le site internet.

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



Directeur de publication: le Président du Syndicat de l'Yzeron
Conception et réalisation: Cinco
Crédits photos: SAGYRC - Grand Lyon Métropole - Franck Gambini - Agence des Ours // Imprimé sur papier 100% recyclé



SAGYRC: 16, avenue Émile Evellier – BP 45 – 69 290 Grézieu-la-Varenne
04 37 22 11 55 – contact@sagyrc.fr